

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE CRÉATION OU REPRISE D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE MODULE 1 : DEVENIR CHEF D'ENTREPRISE



La certification professionnelle "Création ou reprise d'une entreprise agricole", répond à un référentiel de compétences.

Des compétences uniquement sur la création et/ou reprise d'une entreprise agricole. Cette certification propose un parcours personnalisable selon le candidat, il doit effectuer un ou plusieurs modules selon ses prescriptions PPP.

OBJECTIF DE FORMATION

POUVOIR IDENTIFIER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE CRÉATION D'ENTREPRISE

CONNAÎTRE LES STATUTS SOCIAUX D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE

CONNAÎTRE L'ORGANISATION ET LA RÉGLEMENTATION LIÉE AUX FILIÈRES DU DÉPARTEMENT

IDENTIFIER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

IDENTIFIER ET CHIFFRER SON TEMPS DE TRAVAIL POUR MIEUX L'OPTIMISER

CONTENU DE LA FORMATION

- JOURNÉE 1

Auto-évaluation du début de formation
Présentation du contenu du PE et son parcours administratif.
Identification de la réglementation spécifiques liées au territoire et aux différentes productions.
Présentation des statuts-sociaux des chefs d'exploitations avec ses avantages et inconvénients, les démarches pour la création d'une entreprise et l'utilité d'arborer la notion de temps de travail dans le quotidien professionnel.

- JOURNÉE 2

Présentation de l'historique et de l'organisation des principaux marchés (cadre réglementaire, gestion des prix, diversification des productions...)
Présentation des risques financiers et du cadre réglementaire liés aux marchés des différentes filières et des dispositifs de maîtrise des risques.
Présentation des réglementations pour les bâtiments agricoles, risques et mesures sanitaires chez les animaux. Présentation et rôle du Ministère.

- JOURNÉE 3

Approche et conseils de financement pour un dossier installation.
Présentation des risques environnementaux et climatiques (changement climatique, pollutions, impacts sur l'eau, le sol...)
Présentation des risques financiers et du cadre réglementaire liés aux marchés des différentes filières. Retour sur les travaux organisation du travail et du travail en autonomie. Mise en commun des appréciations de stage et des besoins de formations complémentaires. Auto-évaluation de fin de formation, bilan de fin de stage.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Cours pratiques, démonstrations, échanges entre agriculteurs et travail de groupe.

Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation + tour de table

DATES ET HORAIRES

Session 1 de 9H à 17H

Mardi 6 janvier, jeudi 22 janvier et jeudi 29 janvier 2026

Session 2 de 9H à 17H

Mardi 28 avril, jeudi 30 avril et jeudi 04 juin 2026

Session 3 de 9H à 17H

Jeudi 03 septembre, jeudi 10 septembre et jeudi 1^{er} octobre 2026

Session 4 de 9H à 17H

Jeudi 10 décembre, mardi 15 décembre et jeudi 17 décembre 2026

SOIT 21 H DE FORMATION

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public

Jeunes futurs installés

Prérequis

Avoir réalisé un entretien PPP

LIEU ET RESTAURATION

Lieu : Maison des agriculteurs de VESOUL

Repas : Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation.

INTERVENANTS

Mireille GALMICHE, Conseillère Installation ODASEA, Emeline ULMANN, MSA de Franche-comté et Marie-Christine PIOCHE Conseillère de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône, Marion LEUVREY, service agricole juridique du 70/90, Cécile TRUONG, conseillère urbanisme, Marc TOLLOT, conseiller en bâtiment et Margaux PARTY, Conseillère bovins allaitants et carbone de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône et Stéphanie CHEVRIER, Chef de service installation et PAC de la DDT 70, Emilie GAUTHIER, conseillère à la caisse régionale du Crédit Agricole, François PERRIN, conseiller GROUPAMA, Mélanie MOUGIN, conseillère en diversification

RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

Inscription jusqu'au **26 décembre 2026** via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone auprès de l'assistante Julie CHEA – BICHET au 03 84 77 14 38

PRIX

38€/heure de formation

HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38